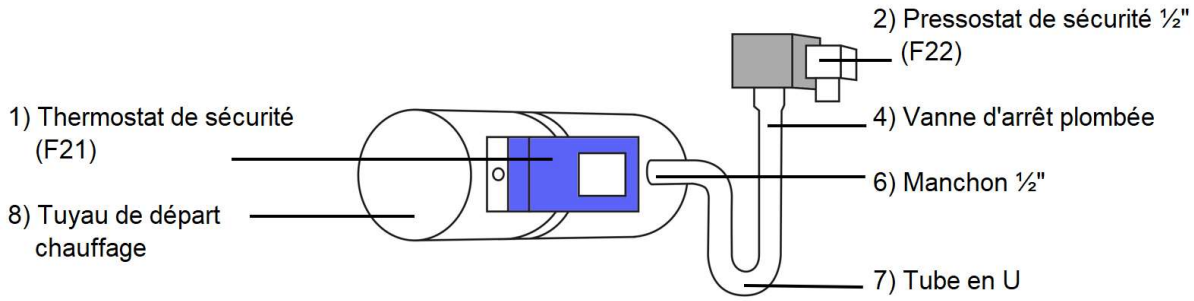
Notice d'installation

Pressostat et thermostat de sécurité selon SICC HE301-01 avec RAM 743.404

La directive **SICC HE 301-01** "Dispositifs de sécurité pour les installations de chauffage" recommande l'installation d'une conduite de décharge de la soupape de sécurité menant vers l'extérieur pour les installations avec des combustibles solides, liquides ou gazeux, ainsi qu'avec des énergies électrique ou solaire, et avec une température de départ max. de 110°C. Cette conduite de décharge n'est pas nécessaire lorsque :

- le volume net du local est supérieur à 0.4 m^3 / kW de la puissance calorifique totale
- un thermostat de sécurité (F21) et un pressostat de sécurité (F22) supplémentaires sont installés. Ces deux articles se trouvent dans le set n° **50301.275**.



Un manchon ½" (6) est à installer par le commettant pour le pressostat de sécurité (2) sur **la conduite de départ du chauffage** (8). Le thermostat de sécurité (1) doit être installé **latéralement sur cette même conduite**. Le pressostat de sécurité (2) étant limité à 70°C, le commettant doit également installer un tube en U (7) afin d'empêcher tout risque de surchauffe. Nous recommandons de placer un organe d'arrêt plombable (4) en amont de celui-ci pour effectuer la maintenance.

Le pressostat de sécurité doit être réglé de telle sorte qu'il se déclenche avant les soupapes de sécurité. La pression maximale de service varie en fonction du modèle de chaudière et doit être respectée (voir tableau). Les détails de réglage de la pression figurent sur la notice du produit respectif.
ATTENTION : lors du démarrage de la chaudière, les circulateurs peuvent générer une variation de pression qui peut déclencher le pressostat de sécurité. C'est pourquoi il faut monter les circulateurs sur le retour du producteur de chaleur ou après le pressostat de sécurité !



Afin d'éviter d'inutiles enclenchements du pressostat de sécurité lors du démarrage de la pompe, il convient d'installer des soupapes de sécurité plus grandes et ce, en fonction de l'altitude, de l'emplacement et de la pression de refoulement du circulateur !

Exemple:
Pression de remplissage de l'installation : 2.5 bars + pression de refoulement max. du circulateur 10 mètres (1 bar) = pression max. 3.5 bars.
Une soupape de sécurité de 3 bars est trop petite car elle s'ouvre déjà à env. 3.0 bars !

Solutions possibles : réduire la pression de remplissage, circulateur plus petit, soupape de sécurité plus grande

Pression de service max. des chaudières : se reporter à la documentation technique des chaudières.

Le thermostat de sécurité est à régler sur une température de 110°C.

Le réarmement des limiteurs de sécurité doit être obligatoirement effectué à la main !

Meier Tobler AG
Bahnstrasse 24
8603 Schwerzenbach

Meier Tobler SA
Chemin de la Veyre-d'En-Haut B6
1806 St-Légier-La Chiésaz

www.meiertobler.ch
info@meiertobler.ch